



Montréal, 16 mars 2023

Communiqué de presse

Partager

Tweeter

Appel d'offres visant 1 500 mégawatts d'énergie éolienne

Potentiel d'intégration au réseau d'Hydro-Québec pour une mise en service en 2027, en 2028 et en 2029

En vue du prochain appel d'offres visant 1 500 mégawatts (MW) de source éolienne qu'elle lancera d'ici la fin mars, Hydro-Québec souhaite partager le résultat de son analyse du réseau afin d'orienter les projets éoliens vers les zones où des mises en service en 2027, en 2028 et en 2029 seront techniquement possibles.

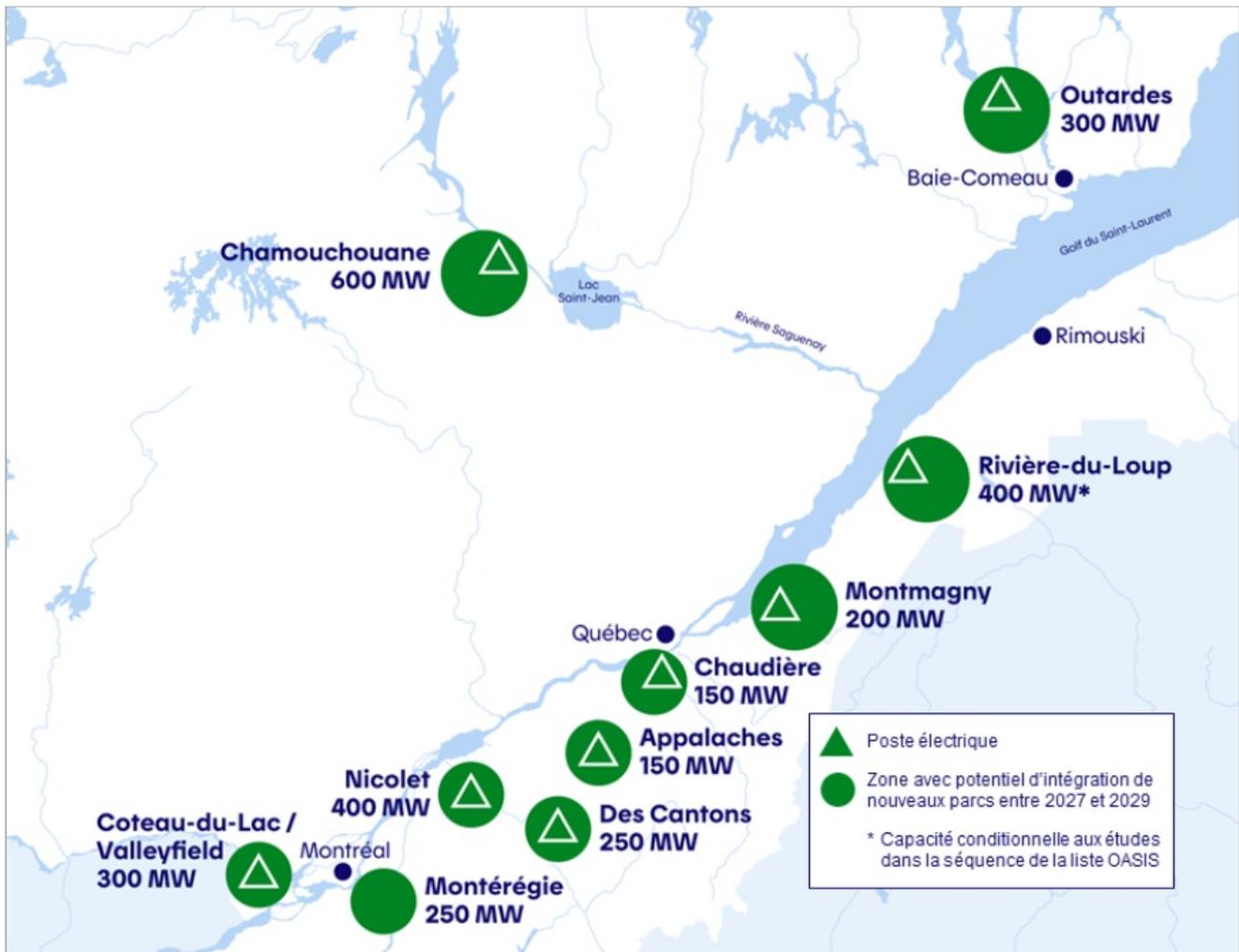
Cette analyse fait suite à l'élaboration d'une nouvelle stratégie devant assurer le développement du plein potentiel éolien du Québec annoncée en décembre dernier. Selon les prévisions récentes d'Hydro-Québec, la demande québécoise d'électricité augmentera de 25 térawattheures (TWh) au cours des 10 prochaines années. Il faudra donc accroître de manière importante la production d'électricité, ce qui passera en très grande partie par une hausse de la production éolienne d'ici 2030.

Cette réalité met en évidence la nécessité de coordonner l'implantation des prochains parcs éoliens dans des zones où il sera possible de les raccorder au réseau de transport d'Hydro-Québec rapidement et à des coûts raisonnables. Les études réalisées à ce jour permettent de définir des zones dans lesquelles l'intégration de production est réalisable à l'horizon visé.

Appel d'offres visant 1 500 MW de source éolienne

Les projets déposés dans le cadre du prochain appel d'offres d'Hydro-Québec devront être réalisés à l'intérieur des zones identifiées sur la carte ci-dessous, de manière à permettre le raccordement des projets entre le 1^{er} décembre 2027 et le 1^{er} décembre 2029 et conformément au décret du gouvernement du Québec.

Carte du potentiel d'intégration au réseau d'Hydro-Québec pour une mise en service en 2027, en 2028 et en 2029



Les potentiels d'intégration tiennent compte des raccordements liés aux appels d'offres lancés en 2021, dont les résultats ont été annoncés le 15 mars 2023, et des demandes en phase avant-projet ou projet.

Les soumissions proposées dans le cadre de cet appel d'offres devront permettre de répondre aux besoins d'approvisionnement à long terme au meilleur coût, tout en favorisant les retombées socioéconomiques dans les milieux d'accueil et en minimisant les impacts sur le territoire agricole. À cet effet, Hydro-Québec a élaboré un *Cadre de référence relatif à l'aménagement de parcs éoliens en milieux agricole et forestier* [_ \(https://www.hydroquebec.com/data/administrations-municipales/pdf/cadre-de-ref-eolien-nov-2021.pdf\)](https://www.hydroquebec.com/data/administrations-municipales/pdf/cadre-de-ref-eolien-nov-2021.pdf).

Pour plus de renseignements :

Hydro-Québec
Relations avec les médias
514 289-5005